

Ces termes et conditions s'appliquent à toutes les relations commerciales entre l'acheteur et Domedics AG (vendeur). Les variations doivent être convenues par écrit.

Le délai de livraison

Il est convenu dans la confirmation de commande et est assujéti à la réception en temps opportun des marchandises par Domedics AG.

Les prix et les rabais

Les prix et rabais sont indiqués dans la confirmation de commande.

Tous les rabais et les prestations sont en conformité avec l'article 56 de la GCC redevables aux patients, respectivement à l'assureur. Domedics se réfère explicitement à cette disposition législative en accordant des rabais à l'acheteur.

Valeur de commande minimum/ supplément / frais de livraison

Il n'y a pas de montant minimum de commande. Jusqu'à CHF 1'500.00/ sans T.V.A. valeur des marchandises, courrier A, CHF 12.50. À partir de CHF 1'501.00/ sans T.V.A. valeur des marchandises, courrier A, gratuitement. Les envois express demandés par client, CHF 17.65. Les livraisons DPD ou autres prestataires, facturation au prix coutant.

Validité des offres

Sans accords spéciaux, les offres sont valables 3 mois.

Paiements

Les factures sont payées dans les 30 jours. Les déductions, autres que les remises convenues, ne seront pas acceptées. Lors de dépassement du délai de paiement, un taux d'intérêt de 5 % sera perçu sans avertissement.

Consignation

Toutes les marchandises mises en consignation resteront la propriété de Domedics AG. Le client s'engage à stocker ces produits séparément et conformément aux règles de stockage, et de rendre visible qu'ils sont la propriété de Domedics AG. Le client est tenu d'informer Domedics immédiatement, si cette propriété pouvait être remise en cause.

Rachat / Echange

En cas de livraison erronée ou défectueuse, les marchandises seront retournées dans les 5 jours afin d'être remplacées. Une indemnité supplémentaire est expressément exclue. La marchandise ne sera pas remplacée si:

- le délai des marchandises est expiré
- la marchandise a été ouverte, l'emballage n'est plus stérile
- le défaut des marchandises est clairement dû à une mauvaise manipulation par l'acheteur
- les produits spéciaux n'ont pas été stockés dans un endroit spécialement adapté.

Responsabilité

L'acheteur s'engage à respecter les directives et les dispositions législatives concernant la marchandise, en particulier la réglementation des dispositifs médicaux (ODim). Il s'engage à utiliser les produits conformément aux instructions relatives à ceux-ci et à transmettre celles-ci aux utilisateurs avec le produit original. Toute demande de dommage et intérêt relative à un manquement de la responsabilité de l'utilisateur du produit en regard des instructions de ce dernier, sera explicitement rejetée.

Copyright et droits d'exploitation

Pour tous les documents, Domedics AG conserve la propriété des droits d'exploitation et les droits d'auteur, sans restrictions. Ils ne pourront être transmis à des tiers, sans accord préalable.

Droit applicable

Il est soumis exclusivement au droit suisse.

Lieu de juridiction

Baden est le lieu d'exécution et le lieu de juridiction pour Domedics AG et le client.

Ces conditions s'appliquent à partir du 1er août 2013. Toutes les conditions précédentes perdent leur validité.